

Conseil communal du 2 mai 2022

ecolo

DURBUY

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.



Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé :

APPROUVÉ

Contre :

REFUSÉ

Abstention :

ABSTENTION

Point n° 2. Rapport sur les subventions en nature et qui figurent nominativement au budget, octroyées par le Collège communal pour l'année 2021.

Remarque : Toute association ou tout groupement peut solliciter une aide en nature ou une subvention auprès de la commune. Qui ne tente rien n'a rien...

Point n° 5. ASBL BARVAUX TENNIS CLUB – BTC - Convention de prêt.

APPROUVÉ

Question : appel au secours.

Au vu des documents figurant au dossier, et du courriel du président du BTC daté du 21 mars, c'est d'un véritable « appel au secours » un « mayday mayday » du BTC qui est adressé au Conseil communal. Le problème fondamental de la situation est un manque de fonds propres pour un dossier où nous savons que le pré-financement est de rigueur.

1. Je me pose la question de savoir si l'asbl a les reins financiers assez solides pour supporter le pré-financement des travaux ? Je tente de lire, en séance, un extrait du courriel du Président du BTC, mais en suis empêché par Fabrice SARLET, bizarrement aux abois.

Le ton du courriel est comminatoire : « la commune va devoir aider ».

2. J'aurais voulu poser une autre question : pourquoi le projet n'a-t-il pas été intégré au site du Centre sportif communal ? Pour éventuellement être remis en gestion au BTC. La piste a-t-elle été envisagée ?

Réponse du Collège (Fabrice SARLET) :

- La commune et le BTC ont anticipé les augmentations.
- Tout est sous contrôle.
- C'est pourquoi un prêt complémentaire est demandé au Conseil.

**Point n°9. SWDE. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2022.
Approbation des points portés à l'ordre du jour.**

APPROUVÉ

Question : calcaire élevé dans l'eau de distribution de la SWDE.

ECOLO DURBUY se fait le relais du mécontentement de très nombreux habitants.

J'invite le représentant de la commune à l'AG de la SWDE, Freddy PAQUET,

- d'intervenir énergiquement auprès de la SWDE pour trouver une solution au taux devenu très élevé de calcaire dans l'eau de consommation distribuée dans la moitié de la commune. Ce taux est passé de 12° français à 25° français, et pourrait atteindre 31° français.
- de suggérer un procédé de dilution de l'eau ou de filtrage (filtre résine) plus efficace du calcaire.
- à défaut, il faudra s'interroger sur un dédommagement des citoyens :
 - obligés de consommer plus d'eau (pour nettoyer le calcaire là où c'est possible : vaisselle...),
 - obligés de placer des appareils de décalcarisation, peu écologiques et coûteux à l'achat et en gestion (sel et électricité).

Réaction du Collège FREDDY PAQUET :

- compréhension du problème
- coût d'un décalcarisateur = 1500 € + placement
- a déjà interpellé le Conseil d'exploitation (travaux financés par le SWDE production)
- SWDE dit être en dessous des seuils légaux (« blindés » juridiquement)
- la population doit s'adapter

Réaction PHILIPPE BONTEMPS :

- la SWDE n'interviendra jamais.
- une communication sera donnée via le Bulletin communal : villages concernés + informations scientifiques



Point n° 11. IMIO - Convocation à l'Assemblée générale du 28 juin 2022 - Approbation des points portés à l'ordre du jour.

APPROUVÉ

En ce temps de guerre, notamment numérique, j'attire l'attention de la majorité sur sa responsabilité en matière de cybersécurité.

Il semble qu'IMIO (*Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle*), à laquelle adhère la commune, commence à s'en préoccuper, suite aux cyberattaques subies les Pouvoirs locaux wallons.

Je vous invite à tenir informé notre Conseil sur les dispositions que vous comptez prendre à ce sujet. Car gouverner, c'est prévoir.

Réaction du Collège :

- les outils informatiques sont aux normes ;
- l'informaticien fera le nécessaire et « Veillera à tout cela ».

Point n° 12. P.C.D.R. Rapport annuel. Approbation.

APPROUVÉ

J'ai félicité le Collège pour la réalisation du rapport clair et complet et posé plusieurs questions.

Notamment :

L'action « *Création permanente et régulière de lotissements communaux dans tous les villages* » :

- est-ce encore nécessaire, au lieu de concentrer les efforts sur les 2 centres (Barvaux et Bomal) équipés de services ?
- l'avenir est à la sobriété, ce qui nécessite de limiter les déplacements (voir le prix de l'essence...)
- pourquoi privilégier la construction plutôt que mettre l'accent sur la rénovation (pour préserver l'espace et limiter le bétonnage) ?
- Ex : pourquoi ce nouveau projet à Ozo, le long du Chemin du Meunier, alors que le lotissement au Thier d'Ozo reste vide ? N'est-ce pas concluant ?

Réaction du Collège :

- les jeunes doivent pouvoir construire aussi dans les villages ;
- d'autres projets (privés) sont en cours à Barvaux ;

Point N° 13. Plan Habitat Permanent. Rapport d'activités et état des lieux 2021, programme de travail 2022.

Constat : stagnation du nombre d'Habitants Permanents autour de 700 personnes.

Malgré la vigilance, les aides et le suivi des individus et familles, l'amélioration de l'habitat pour les moins nantis de notre commune stagne. Le chantier de 10 nouveaux logements va enfin démarrer devant la gare de Barvaux.

Visiblement, excepté le maintien du nombre d'HP, le plan HP n'apporte pas de solution.

Le véritable cœur du problème est la lutte contre la pauvreté,

L'autre grand problème est le manque de logements.

Il est indispensable de rechercher d'autres formules d'accès au logement, tels que habitat groupé, alternatif, Community land trust, Abbey field, Habitat gigogne, AIS (Agence Immobilière Sociale).

Plus concrètement, je suggère l'ouverture d'une zone d'habitat léger strictement réglementée afin de permettre l'installation de logements à prix plus abordables (tiny-house, yourtes, ..), comme à Tintigny.

Réaction du Collège :

- Expérience de Tintiny sera analysée.



Point n° 14. PCS - rapport d'activités et financiers 2021 et modification de plan 2022

ABSTENTION

Question : sur 15 actions, 7 sont supprimées ou suspendues. Restent 8 actions jusqu'en 2025 ! Est-ce possible que 7 actions aient été inutiles alors que la pauvreté va grandissante à Durbuy ?

Notamment :

- 2.5.01 : *Etude de projet (habitat groupé, alternatif, Community land trust, Abbey field) : suppression en 2022 compte tenu de l'absence d'une partie de l'équipe et semble opportun de recentrer le PCS sur des actions plus concrètes pour les publics bénéficiaires ; dommage, car suppression d'un lien très concret avec le Plan HP (manque de logements).*

Par contre :

Maintenue : la coordination de l'aide alimentaire via les Assitantes sociales (AS).

- Remarque formulée :

- où en est la Coordination du « contenu » des colis entre la St Vincent, le Food truck, CPAS, etc. ?
- sachant que le « Food truck » (= resto solidaire mobile) dispose d'une enveloppe fermée, ne risque-t-il pas d'y avoir des mécontents si trop de tickets-colis sont attribués ?

Point n° 15. Vente de deux parcelles en 1 lot à Durbuy-Vieille-Ville - Avenue Hubert Philippart - Approbation des conditions

APPROUVÉ

Il s'agit de l'un des derniers endroits urbanisables dans la commune dit le rapport de l'expert Jean-Paul Ledoux, ex-notaire et ex-bourgmestre durbuysien. Merci de tout mettre en œuvre pour le terrain ne soit pas acquis par le nouveau seigneur de Durbuy.

Questions :

- les travaux récents de création de places de parking ont-ils été réalisés sur ces parcelles, alors toujours cédées au SI de Durbuy ? Avez-vous son accord ?
- les parcelles comprennent-elles des places de parking récemment aménagées et subventionnées ?

Réponse du Collège :

- Pas d'emplacements de parkings sur les parcelles, dont les parcelles n'ont pas été subventionnées.
- Pas de réponse au sujet du SI...

Eric Jurdant
Conseiller communal